AA129 : dossier sélection

8700 signes : 3 pages

Gestion de races comme bien commun : l'expérience de la Manex tête noire

Par Julie Labatut (Inra Sad, UMR Agir[1])

Contrairement au végétal, en animal, les objectifs des schémas de sélection ont toujours été collectivement définis, en impliquant les éléveurs. La Manex tête noire a bénéficié d'améliorations certaines grâce au schéma historique pratiqué sur cette race. Mais des innovations sont nécessaires pour répondre aux attentes des éleveurs. Une dynamique collective se met en place pour concevoir un nouveau projet pour la race.

Les races animales, contrairement aux variétés végétales, sont gérées comme des « biens communs » : il n'y a pas de droits de propriété privée sur les races qui appartiennent aux collectifs d'éleveurs qui s'accordent sur leur définition (tandis que l'on peut être propriétaire d'une variété, du fait du Certificat d'Obtention Végétale ou des brevets associés à des variétés OGM par exemple).

Des schémas de sélection coopératifs

Ainsi, en France, la gestion et la sélection des races s'est faite grâce à des dispositifs coopératifs impliquant les éleveurs à la fois utilisateurs et producteurs de la race, regroupés au sein des Organismes de Sélection (anciennement UPRA), le « Parlement » des races. Contrairement aux schémas de sélection végétale dans lesquels les agriculteurs ne participaient pas à la définition des objectifs de sélection et à la production de nouvelles variétés (jusqu'à l'émergence de démarches de sélection participative), dans le cas des schémas de sélection animale, les objectifs ont toujours été collectivement définis au sein des Upra (aujourd'hui Organismes de Sélection) dans lesquels étaient réunis les éleveurs (sélectionneurs et utilisateurs) et les filières. Des coopératives d'éleveurs (aujourd'hui Entreprises de Sélection), bénéficiant d'un monopole territorial (jusqu'en 2006) pour assurer une couverture du territoire et un prix homogène de la génétique, se chargent de sélectionner les meilleurs reproducteurs de la population pour produire la semence pour l'insémination artificielle ou les animaux pour la monte naturelle. Ce dispositif était jusqu'en 2006 fortement encadré et financé par l'Etat (Loi sur l'Elevage de 1966). Il a permis l'augmentation du potentiel génétique de nombreuses races françaises, d'abord sur des critères de productivité (ainsi ce dispositif a été parfois accusé d'avoir été au service de l'industrialisation de l'élevage et d'avoir conduit, comme dans le cas de la Holstein, à créer des « animaux-machines ») mais aussi sur des critères de qualité des produits et de résistance aux maladies. Ce dispositif national a permis de limiter dans une certaine mesure la disparition de races locales (contrairement à d'autres pays tels que le Royaume Uni où la sélection animale a été libéralisée dès les années 1980, conduisant à une quasi-disparition de l'utilisation des races locales dans des filières de production).

Un diagnostic révèle des freins

Les trois races ovines locales des Pyrénées-Atlantiques (Manex Tête Rousse[2], Manex Tête Noire[3], Basco-Béarnaise) ont bénéficié de cette organisation de la sélection depuis la fin des années 1970. Trois schémas de sélection coopératifs, gérés par l'Upra réunissant les éleveurs des trois races, et une coopérative d'éleveurs (le Centre Départemental de l'Elevage Ovin, CDEO) ont été mis en place à l'initiative des acteurs locaux des Pyrénées-Atlantiques pour répondre aux besoins de la filière de l'Ossau Iraty. Ces schémas de sélection ont été conçus sur le modèle pyramidal du schéma de sélection de la race Lacaune, en Roquefort (selon l'optimum technico-économique, 20% des éleveurs « paient » pour le collectif en étant au contrôle laitier et en pratiquant l'insémination artificielle, le progrès génétique ainsi produit étant diffusé au reste de la population par insémination et monte naturelle). Ces schémas de sélection ont permis l'augmentation importante des performances des trois races locales, les aidant à répondre à la demande croissante de lait pour la filière. Malgré tout, ces schémas (notamment celui de la MTN) ont fait l'objet de critiques croissantes : pour certains,

[1] *1248, Chemin Borderouge, 31326 Castanet Tolosan ; julie.labatut@toulouse.inra.fr*

[2] MTR dans la suite du texte

[3] MTN dans la suite du texte

diminution de l'adaptation des animaux à la transhumance, orientation trop tournée vers la production, animaux issus du schéma ne correspondant pas au standard esthétique de la race. Pour d'autres, le schéma de la MTN n'allant pas assez vite sur la production, comparativement à la MTR (devenue la plus productive des trois) ou à la Lacaune. Les conséquences de ces critiques ont été : désengagement des éleveurs du schéma de sélection, faible utilisation des outils de la sélection, changement de race vers des races plus productives. Face à ces difficultés croissantes, au risque de disparition du schéma de sélection et de la race si trop peu d'éleveurs y participent et l'utilisent, un diagnostic des crises de la coopération a été réalisé (Labatut, 2012). Il a mis en avant le fait que les outils de la sélection génétique mises en œuvre dans le cadre de la sélection de la Lacaune (index génétiques, contrôle laitier, insémination artificielle) n'étaient ni neutres ni universaux. D'une part, ils étaient difficilement applicables dans les systèmes transhumants en MTN (transhumance longue, troupeaux gérés collectivement). D'autre part, ils influençaient les pratiques qu'ils visaient à mesurer. Ainsi, ils pouvaient conduire certains éleveurs à réduire leurs durées de transhumance pour pouvoir mettre en œuvre ces outils, ce qui participait au fait que les animaux n'étaient pas forcément sélectionnés dans le milieu le plus contraint. Ce diagnostic a également mis en avant l'importance du standard des animaux pour toute une partie des éleveurs, et le problème de coopération que posait le fait que deux dispositifs de qualification des animaux Manex Tête Noire sur le standard étaient en opposition sur le territoire, au lieu de travailler en synergie pour le maintien de la race : les concours d'animaux d'un côté, la qualification des animaux au sein du schéma de sélection de l'autre.

Un projet pour répondre à la diversité des attentes et pratiques des éleveurs

Ce diagnostic a été partagé en 2010 auprès des acteurs de la Manex Tête Noire : CDEO, éleveurs au schéma de sélection, éleveurs hors schéma. A l'issu de ce partage, les éleveurs ont constitué une association pour la défense de la race Manex Tête Noire : Buru Beltza. A alors émergé la volonté de redéfinir un projet collectif autour de la race adapté à la diversité des attentes et des pratiques des éleveurs, tout en bénéficiant du travail réalisé depuis 40 ans par les éleveurs engagés dans le schéma de sélection historique. L'Inra a accompagné cette démarche en organisant des ateliers territoriaux de conception innovante, selon une méthode développée par l'Ecole des Mines de Paris (Mines ParisTech). Ces ateliers ont réuni pendant deux jours une quarantaine de personnes (éleveurs, techniciens, responsables des structures techniques, scientifiques, acteurs du territoire, etc.) et ont été organisés autour de deux phases : une phase de partage des connaissances sur la Manex Tête Noire et ses enjeux (connaissances des éleveurs, connaissances des scientifiques, etc.) et une phase de créativité autour de concepts « projecteurs ». Ces deux journées d'ateliers ont abouti à la définition d'un objectif commun pour les participants : avoir « une belle brebis qui nous fait vivre ». Cet objectif commun a ainsi permis d'intégrer la dimension esthétique des animaux, importante pour les éleveurs, et la dimension de rentabilité plutôt que de productivité de l'animal. Les participants se sont ensuite structurés en groupes de travail selon quatre thématiques, et se sont réunis régulièrement pendant plusieurs mois. Au travers d'un nouveau mode de production de connaissances entre éleveurs et scientifiques, leur travail a permis d'aboutir à la rédaction d'un nouveau projet pour la race. Celui-ci repose notamment sur la mise en œuvre d'innovations autour du schéma de sélection historique : nouvelles pratiques d'élevage des béliers collectifs pour favoriser le standard des animaux, création d'un contrôle laitier allégé dans lequel des éleveurs hors schéma classique peuvent choisir le nombre de brebis à contrôler, etc. Ce projet vise également à améliorer la valorisation des produits issus de la Manex Tête Noire et à maintenir l'élevage transhumant dans la région. Après deux années d'expérimentation, le nombre de participants est croissant, et la dynamique collective autour de la race se confirme. Il reste cependant quelques difficultés matérielles à dépasser pour que le nouveau schéma de sélection puisse durablement participer au maintien des effectifs de la race. En effet, l'expérience montre que sans action collective et sans schéma de sélection (quelle que soit sa forme), les races sont rapidement abandonnées.

Pour en savoir plus

Labatut, J., B. Bibé, F. Aggeri, and N. Girard. "Coopérer Pour Gérer Des Races Locales: Conception, Rôles Et Usages Des Instruments Scientifiques De Sélection." Natures Sciences Sociétés 20 (2012): 143-56.